Présentation générale

En février 1999, Yves, mon ami cycliste, dévoreur de kilomètres, chasseurs de cols, totalement dépendant du vélo au point que s'il reste plus de trois jours sans rouler devient soit déprimé, soit irritable, me propose de rejoindre cette année deux confréries: « les cinglés du Colombier » et « les fêlés du Ventoux ».
Quelques mois plus tard c'est chose faite et nous voilà intronisés.

Deux expériences merveilleuses où l'amitié prend toute sa valeur dans l'effort et, où inévitablement, lorsque l'on habite une région montagneuse et merveilleuse comme la notre, la vallée de l'Ubaye, fermée par sept cols, l'idée d'une confrérie chez nous, germe….
Et si nos performances sportives pouvaient devenir utiles?
Pourquoi ne pas pédaler pour ceux qui ne peuvent le faire car la vie les a affublé d'un handicap?
Pourquoi nos efforts physiques ne serviraient-ils pas une noble cause ?
En plus, à quelques tours de roues, Plume, la fille de Gil souffre de la mucoviscidose.
Voilà, c'est trouvé, cette confrérie apportera, au travers d'une épreuve sportive demandant endurance et ténacité, un soutien moral aux enfants atteints de la mucoviscidose, et grâce aux frais d'inscriptions, une participation financière à la lutte contre cette maladie.
Encore fallait t'il, pour pouvoir l'ouvrir, qu'il y ait des cyclistes qui aient accompli le parcours.
« Yves! Cette tentative on se la fait le 16 juin 2000, parce que c'est le jour le plus long du nouveau siècle et qu'en plus c'est la pleine lune. On pourra partir tôt pour en faire un maximum à la fraîche ».
Et voilà comment à 2 h du matin nous avons pris le départ de cette fantastique aventure.

Mais qu'elle est-elle ?

La randonnée permanente

Le cycliste, sur, ou en poussant sa bicyclette, essaiera d'atteindre en 24h consécutives, au moins quatre des sept cols de la vallée de l'Ubaye: col Saint Jean, col de Pontis, col d'Allos, col de la Cayolle, cime de la Bonnette, col de Vars, col de Larche, et de retourner à Barcelonnette.*Tant que le col de Larche sera interdit aux cyclites, il pourra être remplacé par la montée à la station de ski de St Anne la Condamine.
Seule la cime de la Bonnette, route la plus haute d'Europe est obligatoire dans le parcours. Les autres cols sont laissés au choix des participants.

Le DFU, Défi des Fondus de l'Ubaye

Le DFU de la confrérie n'existe plus depuis novembre 2015. Il existe bien une épreuve qui a repris le même nom, pour profiter de son aura, mais en aucun cas elle ne permet d'être intronisé comme Grand Maître dans la confrérie, puisque ne respectant pas le règlement inscrit dans ses statuts.Elle permet néanmoins de récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose